

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les relations commerciales entre ARCO et ses clients sont régies dans tous les cas par les conditions générales de vente disponibles sur le site internet: www.valvulasarco.com

1. - COMMANDES :

Les commandes peuvent être envoyées par e-mail customerservice@valvulasarco.com, fax +34 961499428 impliquent l'acceptation et des conditions générales de vente d'ARCO. Toute commande sera livrée dans les délais de livraison communiqués en fonction de la disponibilité et respectant les quantités minimum (boîtes complètes) selon les tarifs en vigueur. Arco se réserve le droit de refuser toute commande et/ou l'annuler lors d'un manque à un contrat ou obligation antérieure.

2. - TRANSPORT :

N'importe quelle commande supérieure à 2.000€ (taxes indirectes non incluses) sera livrée port payé jusqu'à la destination de l'agence à son Service direct.

Les frais de port correspondant à des commandes demandées en urgence et à une agence différente de celle contractée par Valvulas Arco seront à la charge du client.

3. - RECEPTION :

Il est nécessaire et conseillé de vérifier le numéro de bon de livraison ainsi que le bon état de l'emballage lors de la réception de la marchandise. N'importe quelle anomalie doit être communiquée immédiatement au transporteur, et noté sur le bon de livraison.

4. - GARANTIES :

La garantie de qualité des produits d'Arco s'applique exclusivement aux produits défectueux pour lesquels Arco a vérifié et confirmé qu'il s'agit de défauts de fabrication causés par Arco avant leur expédition au client. Ces défauts de qualité des produits devront figurer parmi les suivants :

- Défaut de qualité externe : défaut lors de la vente d'un produit qui a des répercussions sur sa qualité

et qui est détectable dans son apparence extérieure (déformations externes, ruptures, etc.).

- Défaut de qualité interne : défaut lors de la vente d'un produit qui a des répercussions sur sa qualité et qui n'est pas détectable dans son apparence extérieure (défauts de fonctionnement, à caractère interne, etc.).

Tout défaut de qualité du produit doit être signalé par écrit à Arco dès qu'il a été détecté par le client (celui à qui Arco a vendu le produit présentant un défaut de qualité). En cas de réclamation du client concernant ces défauts, celui-ci peut opter pour le remplacement ou pour le remboursement du produit. La garantie appliquée sur les produits d'Arco est d'une durée de 10 ans. Cette garantie couvre tout défaut de qualité des produits d'Arco, que ce soit concernant les matières premières de base ou la fabrication, notre responsabilité étant limitée au remplacement ou au remboursement des pièces défectueuses reconnues comme telles par Arco, sans aucune indemnisation.

La responsabilité d'Arco ne s'applique en aucun cas à la perte de bénéfice ou au manque à gagner. À toutes fins utiles, la date du début de la garantie sera considérée comme celle figurant sur notre facture de vente correspondante. Tout produit n'étant pas utilisé correctement, que ce soit en raison d'un non-respect de la réglementation d'installation en vigueur ou des limites de l'utilisation, ne sera plus couvert par la garantie. Arco se réserve le droit de refuser de remplacer ou de réparer les produits si le client ne respecte pas ses obligations légales (Voir CERTIFICAT DE GARANTIE).

5. - RETOUR DE MARCHANDISE :

Il sera indispensable pour réaliser un retour de marchandise, de remplir le formulaire "Modelo Normalizado de devolución de producto". La demande devra être envoyée par fax ou par email à Valvulas ARCO S.L., selon les instructions précisées dans le formulaire. Une fois autorisé, pour une juste cause,

le matériel retourné devra être accompagné du bon de livraison et de sa description.

Il ne sera pas accepté de retour de matériel qui ne soit plus en vigueur dans le catalogue, ou qui serait encore au catalogue mais avec des modifications de design ou fonctionnelles.

Les avoirs pour retour de marchandise non défectueuse et en bon état auront une pénalisation en fonction de l'échelle suivante : Retour avec délai supérieur à :

- De 6 à 12 mois depuis date facture: 15% de pénalisation.
- De 12 à 18 mois depuis date facture: 30% de pénalisation.
- De 18 à 24 mois depuis date facture: 50% de pénalisation.
- Plus de 24 mois depuis date facture: pas de retour admis. Les retours de matériels défectueux de ARCO sistemas (tubes, raccords et vannes) se réaliseront par un avoir en matériel de Vannes ARCO et non en valeur argent, appliquant de la même manière l'échelle de pénalisation décrite ci-dessus.

6. - MODE DE PAIEMENT :

Le délai maximum autorisé de paiement est de 60 jours date facture.

7. - CATALOGUE DE PRODUITS ET TARIFS :

Les présents tarifs annulent et remplacent les tarifs et offres antérieures.

Valvulas ARCO S.L. se réserve le droit de changer, à n'importe quel moment et sans préavis, le design et les matériaux de n'importe lequel de ses produits.

Toute modification tarifaire sera annoncée avec un délai de 2 mois avant son entrée en vigueur.

Le fait de passer une commande à Valvulas ARCO S.L. implique automatiquement l'acceptation de toutes les conditions générales de vente.

CERTIFICAT DE GARANTIE

VÁLVULAS ARCO S.L., fabricant de vannes, accessoires et tube pour un usage domestique de système d’eau, chauffage et gaz émet le présent Certificat de Garantie sous les termes et conditions suivante.

1. **VÁLVULAS ARCO S.L.** offre sur tous ses produits de la marque ARCO ou VA une garantie durant les périodes suivantes:

 - **5 ans (NILE)** depuis la date d’achat.
 - **10 ans** depuis la date d’achat.
 - **15 ans** depuis la date d’achat pour tous les produits VITAQ (avec le système anticalcaire).

1.1. L’acheteur aura le droit de réclamer cette garantie à travers la présentation de la facture d’achat qui identifie le produit réclamé.

1.2. La garantie du produit est valide seulement si les conditions de service établies dans les spécifications du produit ARCO ont été respectées.
2. **La garantie ne sera pas valide dans les cas suivants :**

2.1 Sont exclus les défauts causés par un usage incorrect du produit, comme par exemple:

 - Dommages sur le produit durant son installation ou usage.
 - Congélation de l’installation.
 - Fluides ayant des impuretés ou additifs corrosifs, ou autres fluides différents de ceux qui ont été précisés dans les conditions de service d’ARCO.
 - Température de service supérieure à la température maximale précisée pour chaque famille de produit.
 - Pression supérieure aux paramètres indiqués dans les conditions de service d’ARCO.

2.2. Sont exclus les composants des vannes et accessoires tels que les manettes, axes, joints ou filtres vieilliss par l’usage, service ou des conditions météorologiques normales.

2.3. Sont exclus les défauts causés sur les sièges en téflon et les joints de Viton et NBR, par manque d’entretien (usage mensuel régulier).
- 2.4. Sont exclus les défauts causés par la manipulation inappropriée et par les déformations mécaniques des produits.

2.5. Sont exclus les services d’entretien périodiques de l’installation et ses éléments.
3. **La garantie couvre tous les défauts de fabrication pouvant se présenter durant la période établie.**

3.1. L’acheteur a le droit d’obtenir un produit nouveau, si le produit présenté montre un défaut de fabrication. Dans le cas de ne pas disposer du même modèle, ARCO proposera un produit de fonctionnement similaire.

3.2. La garantie ne couvre pas les dommages indirects ou pertes de bénéfices, mais elle couvre les coûts directs occasionnés par le défaut du produit, via une police d’assurance de Responsabilité Générale qui couvre jusqu’à **6.000.000 €**.
4. **Tout produit susceptible d’avoir un défaut durant la période de garantie spécifiée, devra être rendu physiquement au Service d’Attention Client de VALVULAS ARCO, S.L. qui analysera techniquement le produit reçu dans son Département de Qualité et confirmera via un rapport de Qualité s’il y a un défaut de fabrication ou non.**
5. VALVULAS ARCO, S.L. acceptera seulement des réclamations faites par ses clients (les acheteurs), et toutes les responsabilités à assumer par VALVULAS ARCO seront exclusivement avec eux.

5

ANS

GARANTIE

10

ANS

GARANTIE

15

ANS

GARANTIE

VITAQ

SYSTEM

VITAQ anti-calcaire

176

arco

arco

177